

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

[Accueil](#) > [Trouver une certification](#) > [Répertoire national des certifications professionnelles](#) > [BPJEPS - Spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle](#)

BPJEPS - Spécialité animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle

Code de la fiche :
RNCP39926

Etat :
Active



Télécharger la fiche



Aide en ligne



Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel



**Nomenclature
du niveau de qualification**

Niveau 4



Code(s) NSF

335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
335t : Animation touristique et culturelle



Formacode(s)

15436 : Éducation sportive
44067 : Animation socioculturelle



**Date de début des
parcours certifiants**

30-11-2024



**Date d'échéance
de l'enregistrement**

29-11-2029

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
-----------	-------	----------------	---------------

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Résumé de la certification MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	1300165870001 1	-	https://www.sports.gouv.fr/

Objectifs et contexte de la certification :

Le BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.

Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.

L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.

Activités visées :

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

Proposition de projets s'inscrivant dans le cadre de l'organisation de la structure en réponse à l'évolution des besoins des publics

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation

Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Conception de séquences d'animation et de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

Accueil des publics lors de séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

Conduite de séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

Evaluation de séquences d'animation, de séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

Encadrement des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de vie quotidienne

Préparation des différents temps de la vie quotidienne et aménagement des espaces existants

Accompagnement de chaque personne et des groupes dans les différents temps de la vie quotidienne

Compétences attestées :

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous,

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique dans les séances d'activités, afin de répondre aux besoins des publics visés

Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés, s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire, afin de susciter une participation active de l'ensemble du public accueilli

Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés, notamment les publics en situation de handicap, en vue de favoriser les interactions sociales au sein du groupe

Préparer le cadre de chacune des séances d'activités, en tenant compte du lieu, des moyens pédagogiques nécessaires, et des publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, en vue d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces séances

Accueillir les publics lors de la séance d'activité, en présentant le cadre collectif de la séance, son déroulement, ses règles, en vue de favoriser leur adhésion

Recueillir les demandes et attentes exprimées par les publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, afin d'ajuster le déroulement de la séance prévue

Animer la séance prévue, en permettant la mise en activité des publics, en autonomie et de manière sécurisée, afin de favoriser la participation de chacun

Accompagner les publics, en s'appuyant sur les démarches de l'éducation populaire, afin d'encourager leur émancipation

Adapter la séance prévue, en repérant les freins ou difficultés rencontrés et en régulant les échanges, pour permettre l'épanouissement de chacun

Evaluer les effets de la séance d'activité, en recueillant les retours exprimés par les publics, afin de mesurer leur satisfaction

Evaluer l'impact de la séance d'activité sur les publics accueillis, en vérifiant son adéquation avec la séquence d'animation, en vue de faire évoluer la conduite d'activité lors des prochaines séances

Réaliser une analyse de la séquence d'animation, en s'appuyant sur les éléments identifiés en phase de conception et à l'issue de séances d'activités, afin d'explicitier d'éventuels écarts et de formuler des propositions d'amélioration

Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis au sein de la structure en prenant en compte leur diversité afin de prendre en charge chaque personne dans sa globalité.

Diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et de lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques

Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées afin de réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions

Organiser les temps transitionnels en les adaptant aux situations et aux caractéristiques des publics notamment ceux en situation de handicap afin de permettre à chacun de se repérer dans un cadre sécurisant

Prévoir les temps calmes ou les périodes de temps libérés en tenant compte des caractéristiques des publics visés dans un objectif de maintien de l'autonomie sociale et de bien être des publics.

Instaurer des interactions au sein du groupe, en permettant à chaque personne accueillie de s'exprimer et d'interagir, pour favoriser le lien social

Développer des démarches permettant un fonctionnement harmonieux du groupe en renforçant les compétences psychosociales de chacun

Modalités d'évaluation :

Les situations d'évaluation certificative sont les suivantes :

- production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique et d'un entretien.
- production d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents et d'un entretien.
- production d'un document écrit personnel présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique et composée a minima de six séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, de la conduite d'une séance d'activités et d'un entretien.
- production d'un document écrit personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique et d'un entretien.

Blocs de compétences

RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p> <p>Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p> <p>Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous,</p> <p>Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p> <p>Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci</p> <p>Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p> <p>Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p> <p>Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités</p>	
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage</p> <p>Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.</p> <p>Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation</p> <p>Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics</p>	<p>actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.</p>
RNCP39926BC03 - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure	

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique dans les séances d'activités, afin de répondre aux besoins des publics visés</p> <p>Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés,</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen de :</p> <p>a) la production d'un document présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique composée a minima de 6</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire, afin de susciter une participation active de l'ensemble du public accueilli</p> <p>Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés, notamment les publics en situation de handicap, en vue de favoriser les interactions sociales au sein du groupe</p> <p>Préparer le cadre de chacune des séances d'activités, en tenant compte du lieu, des moyens pédagogiques nécessaires, et des publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, en vue d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces séances</p> <p>Accueillir les publics lors de la séance d'activité, en présentant le cadre collectif de la séance, son déroulement, ses règles, en vue de favoriser leur adhésion</p> <p>Recueillir les demandes et attentes exprimées par les publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, afin d'ajuster le déroulement de la séance prévue</p> <p>Animer la séance prévue, en permettant la mise en activité des publics, en autonomie et de manière sécurisée, afin de favoriser la participation de chacun</p> <p>Accompagner les publics, en s'appuyant sur les démarches de l'éducation populaire, afin d'encourager leur émancipation</p> <p>Adapter la séance prévue, en repérant les freins ou difficultés rencontrés et en régulant les échanges, pour permettre l'épanouissement de chacun</p>	<p>séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales</p> <p>b) une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales suivie d'un entretien.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Evaluer les effets de la séance d'activité, en recueillant les retours exprimés par les publics, afin de mesurer leur satisfaction</p> <p>Evaluer l'impact de la séance d'activité sur les publics accueillis, en vérifiant son adéquation avec la séquence d'animation, en vue de faire évoluer la conduite d'activité lors des prochaines séances</p> <p>Réaliser une analyse de la séquence d'animation, en s'appuyant sur les éléments identifiés en phase de conception et à l'issue de séances d'activités, afin d'expliciter d'éventuels écarts et de formuler des propositions d'amélioration</p>	
RNCP39926BC04 - Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle	
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis au sein de la structure en prenant en compte leur diversité afin de prendre en charge chaque personne dans sa globalité.</p> <p>Diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et de lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques</p> <p>Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées afin de réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions</p> <p>Organiser les temps transitionnels en les adaptant aux situations et aux caractéristiques des publics</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>notamment ceux en situation de handicap afin de permettre à chacun de se repérer dans un cadre sécurisant</p> <p>Prévoir les temps calmes ou les périodes de temps libérés en tenant compte des caractéristiques des publics visés dans un objectif de maintien de l'autonomie sociale et de bien être des publics.</p> <p>Instaurer des interactions au sein du groupe, en permettant à chaque personne accueillie de s'exprimer et d'interagir, pour favoriser le lien social;</p> <p>Développer des démarches permettant un fonctionnement harmonieux du groupe en renforçant les compétences psychosociales de chacun</p>	
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :	

La certification est délivrée par le recteur de région académique dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des blocs de compétences quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).

Type d'emplois accessibles :

Animateur

Code(s) ROME :

G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le BPJEPS animateur répond aux exigences relatives aux fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueils de loisirs, du code de l'action sociale et des familles.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

a) être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :

- a minima le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.

b) justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.</p> <p>Outre le président, le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. <p>A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.</p> <p>Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.</p>	-
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.</p> <p>Outre le président, le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des 	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			<p>métiers de l'animation et du sport.</p> <p>A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.</p> <p>Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.</p>	
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.</p> <p>Outre le président, le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. <p>A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.</p> <p>Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.</p>	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.</p> <p>Outre le président, le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. <p>A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.</p> <p>Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.</p>	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.</p> <p>Outre le président, le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; 	-

Voie d'accès à la certification			Composition du jury		
	Oui	Non		Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie			de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française					X
			de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Des professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.		
Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :					

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP30833 - CS - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif</u>	RNCP30833BC01 - U1 - Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice ET RNCP30833BC02 - U2 - Mettre en œuvre un projet d'animation ET RNCP30833BC03 - U3 - Gérer un projet dans le secteur du sport

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40031 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme</u>	RNCP40031BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40034 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Equitation</u>	RNCP40034BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40045 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées</u>	RNCP40045BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40049 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées en eau vive</u>	RNCP40049BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40050 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Savate et disciplines associées</u>	RNCP40050BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP38917 - Educateur de handball</u>	RNCP38917BC02 - Contribuer au développement de projets et au fonctionnement d'une structure de la FFHandball
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40031 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme</u>	RNCP40031BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40034 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Equitation</u>	RNCP40034BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40045 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées</u>	RNCP40045BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification : Code et intitulé de la certification professionnelle		Bloc(s) de compétences en correspondance
Date du JO/BO	Référence au JO/BO	
29/04/2016	Décret n° 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	
Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :		
RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de		RNCP40050 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Savate
RNCP40050BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou		
Date du JO/BO	Référence au JO/BO	
29/11/2024	Arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animation socio-éducative ou culturelle » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur »	

Date de publication de la fiche	09-12-2024
Date de début des parcours certifiants	30-11-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	29-11-2029

Date de dernière délivrance possible de la certification

29-11-2031

Pour plus d'informations

Statistiques :

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP28557</u>	BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité animateur - Mentions : 5 (cf liste dans base légale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation